

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Type de produit chimique : Mélange
Nom commercial du produit : Lutèce® Contact Plus

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation du mélange : Le primaire d'accrochage Lutèce® Contact Plus est destiné à favoriser l'adhérence des plâtres allégés Lutèce® sur des supports tels que les carreaux de terre cuite à parements lisses, les bétons lisses, les ouvrages verticaux en plaque de plâtre standard

1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

PLACOPLATRE

34 avenue Franklin Roosevelt

92282 Suresnes Cedex

T : (33) 1.46.25.46.25

F : (33) 1.41.38.08.08

Email : placoinfo@saint-gobain.com

Assistance technique Placoplatre : 0825 023 023

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pays	Organisme consultatif officiel / Société	Adresse	Num. d'appel d'urgence
FRANCE	ORFILA	http://www.centres-antipoison.net	+33 1 45 42 59 59

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement CE n°1272/2008

Ce mélange n'est pas classé dangereux selon le règlement CLP.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement CE n°1272/2008: néant

Pictogramme de danger : néant

Mention d'avertissement : néant

Indications complémentaires :

EUH208 : contient 1,2-benziothiazol-3(2H)-one, mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [N° CE 247-500-7];2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [N°CE 22à-239-6] (3:1). Peut produire une réaction allergique.

2.3. Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB :

PBT (Persistant Bioaccumulable Toxique) : non applicable.

vPvB (Very Persistant very Bioaccumulable): non applicable.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable.

3.2. Mélanges

Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux : néant

SVHC : néant

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Remarques générales :

Aucune mesure particulière n'est requise.

Eloigner sans retard la personne accidentée de la zone dangereuse. En cas d'indisposition du patient, consulter un médecin et lui présenter cette fiche de données de sécurité.

Premiers soins après inhalation : Donner de l'air frais. Consulter un médecin en cas de troubles.

Premiers soins après contact avec la peau : En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.

Fiche de Données de Sécurité

Lutèce® Contact Plus

Premiers soins après contact oculaire	: Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau en écartant bien les paupières. Consulter un ophtalmologiste.
Premiers soins après ingestion	: Ne jamais tenter de faire vomir Rincer la bouche à l'eau Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée / information complémentaire disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée / information complémentaire disponible.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Agents d'extinction appropriés : CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produit de décomposition : Pas d'autres informations importantes disponibles.

5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie : Aucune mesure particulière n'est requise.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pas nécessaire.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Aucune mesure particulière n'est requise.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

6.4. Référence à d'autres sections

Afin d'obtenir des informations, pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection individuels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter chapitre 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Aucune mesure particulière n'est requise

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conserver dans l'emballage d'origine fermé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Se référer à la notice technique pour les conditions d'emploi.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques : sans autre indication, voir point 7.

8.1. Paramètres de contrôle

Aucun

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection respiratoire	: N'est pas nécessaire
Protection du corps	: Porter des vêtements de protection à manches longues
Protection des yeux	: Porter des lunettes de sécurité recommandés pour le transvasement
Protection des mains	: N'est pas nécessaire
Hygiène industrielle	En toute circonstance, ne pas boire, manger ou fumer sur le lieu de travail

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	:
Forme	: liquide
Couleur	: incolore
Odeur	: caractéristique
pH	: non applicable
Point de fusion (°C)	: non déterminé

Fiche de Données de Sécurité

Lutèce® Contact Plus

Point d'ébullition (°C)	: non déterminé
Point d'éclair	: non applicable
Pression de vapeur [20°C]	: non déterminé
Inflammabilité (solide, gaz)	: non applicable
Température de décomposition (°C)	: non déterminé
Température d'inflammation (°C)	: non déterminé
Température d'auto-inflammabilité	: le produit n'est pas inflammable spontanément
Limites d'explosion inférieure	: non déterminé
Limites d'explosion supérieure	: non déterminé
Propriétés comburantes	: non déterminé
Densité à 20°C	: 1 g/cm ³ (DIN 51757)
Masse volumique	: non applicable
Densité relative	: non déterminé
Densité de vapeur	: non déterminé
Vitesse d'évaporation	: non déterminé
Danger d'explosion	: ce produit n'est pas explosif
Solubilité dans l'eau (g/l)	: pas ou peu miscible
Viscosité (dynamique)	: non déterminé
Viscosité (cinématique)	: non déterminé
Coefficient de paratge (n-octanol/eau)	: non déterminé
Test de séparation des solvants	: non déterminé
Teneur en solvants	
Solvants organiques	: 0.2%
Eau	: 0.5%

9.2. Autres informations

Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans les conditions normales d'emploi.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse à notre connaissance.

10.4. Décomposition thermique / Conditions à éviter

Pas de décomposition dans les conditions normales d'emploi.

10.5. Matières incompatibles

Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produits de décomposition dangereux connus.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Composant	Type	Valeur	Espèce
CAS : 1317-65-3 Carbonate de calcium			
Oral	LD50	>5 ;000 mg/kg	Rat

Effet primaire d'irritation

De la peau : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Des yeux : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Mutagénicité sur les cellules germinales : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité sur la reproduction : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – répétée : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Fiche de Données de Sécurité

Lutèce® Contact Plus

Danger par aspiration : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité aquatique : Pas d'autres informations importantes disponibles.

Type d'essai	Concentration active	Méthode	Evaluation
CAS : 1317-65-3 carbonate de calcium			
LC50/96h	>10.000 mg/l	Oncorhynchus mykiss	Rainbow trout
EC50/48h	>10.000 mg/l	Daphnia magna	
EC50/72h	>200 mg/l	Algae	

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

PBT : Non applicable.

vPvB : Non applicable

12.6. Autres effets néfastes

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations : De petites quantités peuvent être mises en décharge avec les ordures ménagères.

Catalogue européen des déchets : Le code de déchet effectif dépend de la source des déchets.

Emballages non nettoyés : Les emballages non contaminés peuvent faire l'objet d'un recyclage.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

ADR, ADN, IMDG, IATA : néant

14.2. Nom d'expédition des Nations Unies

ADR, ADN, IMDG, IATA : néant

14.3. Classes de danger pour le transport

ADR

Classe –(-)

Classe ADR/R: néant

14.4. Groupe d'emballage

ADR, IMDG, IATA : néant

14.5. Dangers pour l'environnement

Non applicable

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

Indications complémentaires de transport : pas de produit dangereux d'après les dispositions ci-dessus.

« Règlement type » de l'ONU : néant

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directive 2012/18 UE

Substances dangereuses désignées – Annexe I : Aucun des composants n'est compris.

Selon le décret n°2011-321 du 23 mars 2011 relatif à l'étiquetage des produits de construction ou de revêtement de mur ou de sol et des peintures et vernis sur leurs émissions de polluants volatils, le produit Lutèce® Contact Plus est classé A (rapport n°G14876B du laboratoire Eurofins).

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée.

SECTION 16: Autres informations

Acronymes et abréviations :

ADR : Accord Européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
IMDG : International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA : International Air transport Association
IATA-DGR : Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)
ICAO : International Civil Aviation Organisation
GHS : Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS : European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS : European List of Notified Chemicals Substances
CAS : Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
LC50 : Lethal concentration, 50 percent
LD50 : Lethal dose, 50 percent
PBT : Persistent, Bioaccumulative and Toxic
SVHC : Substances of Very High Concern (REACH regulation)
vPvB : very Persistent and very Bioaccumulative

Origine des données : la déclaration volontaire de données de sécurité a été réalisée sur la base des informations fournies par les fournisseurs de matières premières.

Conseils relatifs à la formation : prévoir une instruction du personnel concernant les risques, les précautions à observer et les mesures à prendre en cas d'accident. L'utilisateur prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

Décharge de responsabilité :

Cette fiche complète la notice technique d'utilisation mais ne la remplace pas. Les indications données ci-dessus sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et expériences relatives au produit concerné à la date de mise à jour. Elles sont données de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuels encourus si ce produit est utilisé pour d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Cette fiche ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité.